



Commission des finances et des affaires générales

1221 - Voirie départementale - Modernisation du réseau routier

Déclassement d'une parcelle issue du domaine public routier à SOLBACH

Rapport n° CP/2016/161

Service gestionnaire :

M450 - Service Opérations foncières

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation le déclassement d'une parcelle issue du domaine public routier située à SOLBACH, préalablement à sa vente.

Le Département du Bas-Rhin a été saisi d'une demande d'un particulier qui souhaite acquérir une parcelle adjacente à sa propriété sur le ban de la commune de SOLBACH.

Cette parcelle ne représentant pas d'intérêt pour les besoins du Département du Bas-Rhin, il a été convenu de répondre favorablement à cette demande.

La cession porte sur une parcelle cadastrée sous section 1 n° X/0.1.35 de 0,65 are et qui fera l'objet d'un arpentage ultérieur.

En conséquence, la formalisation de l'acte peut dorénavant se concrétiser après déclassement.

En effet, pour sortir du domaine public routier et ainsi relever du domaine privé aliénable du Département, les biens doivent préalablement être déclassés, avant qu'une seconde délibération puisse statuer sur les modalités de cession de ce bien.

Ainsi, la parcelle cadastrée sous section 1 n° X/0.1.35 n'étant plus affectée à aucun service public, ni à l'usage direct du public, il convient donc de la retirer du domaine public du Département par la présente décision.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve le déclassement de la parcelle désaffectée et cadastrée sous section 1 n° X/0.1.35 pour une contenance de 0,65 are.

- désigne par ailleurs Monsieur Etienne BURGER, vice-président du Conseil Départemental, comme représentant du Département habilité à signer l'acte afférent à ce déclassement.

Strasbourg, le 16/03/16

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. Bierry', with a long horizontal stroke extending to the right.

Frédéric BIERRY